

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture  
et de la souveraineté alimentaire

## Arrêté du 10 juin 2022 portant autorisation d'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux

**Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,**

- Vu la directive 2005/36/CE du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles et notamment son article 2-2 ;
- Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment son article R. 241-26 ;
- Vu l'arrêté du 18 janvier 2021 relatif à l'organisation du contrôle des connaissances pour les vétérinaires dont le diplôme ne bénéficie pas d'une reconnaissance automatique en France pour exercer la médecine et la chirurgie vétérinaires ;
- Vu l'arrêté du 15 octobre 2021 relatif aux épreuves pour l'année 2022 du contrôle de connaissances visé par l'article L. 241-1 du code rural et de la pêche maritime ;
- Vu l'arrêté du 6 avril 2022 visant les membres du jury autres que les membres de droit aux épreuves pour l'année 2022 du contrôle de connaissances visé par l'article L. 241-1 du code rural et de la pêche maritime ;
- Vu le procès-verbal des opérations du jury du contrôle des connaissances en date du 5 mai 2022 ;

### ARRÊTE

#### Article 1er

L'autorisation d'exercer la médecine et la chirurgie des animaux est accordée, par ordre alphabétique, aux vétérinaires dont les noms suivent :

1. AIT-BELKACEM Koceila-Massinissa
2. ASSOUMY Abdou
3. AZOUAOU Hayat
4. BADIN Méghane
5. BELACEL Amal
6. BENDJABER Yasmina
7. BOUATTOUR Aslam
8. DUCLOS Marie-Eve

9. HAMEL Mohamed
10. LASRI Yahia-Madani
11. MISSOUMI Yousra-Chahinez
12. NASRI Imen
13. RIMURET-CHEVALIER Asli
14. RIOU Oriana
15. ROUSSELLE Théo
16. SANCHEZ-CALDERON Maria
17. SI-BACHIR Said
18. SOUALAH Inès
19. UY May-Li
20. YACOUBA-MAMANE Souleymane

## **Article 2**

La directrice générale de l'alimentation est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel du ministère chargé de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 10/06/2022

Pour le Ministre et par délégation,

La Directrice Générale adjointe de l'Alimentation

Emmanuelle SOUBEYRAN